

Systèmes de gestion sociale

La notion de système de gestion sociale (SGS), qui a été popularisée dans les années 1990 par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), s'étend maintenant au domaine social. Bien qu'il n'existe à l'heure actuelle aucune norme universellement reconnue concernant la structure et la fonction des SGS, les entreprises ayant plusieurs parties prenantes comprennent l'utilité d'avoir une gestion structurée, et cela afin de planifier et mettre en œuvre leurs programmes de gestion sociale et de vérifier et évaluer leur performance sociale.

Les entreprises visionnaires savent identifier les liens qui existent entre leurs projets et les risques connexes liés à la santé, la sécurité et l'environnement (SSE). Lorsqu'elles prennent en compte les risques sociaux, les entreprises peuvent s'attaquer à l'enjeu du développement durable par le biais d'un seul système de gestion. Pour cette raison, les entreprises cherchent des façons d'aligner la gestion sociale sur leurs principales pratiques commerciales et d'intégrer leurs SGS dans leurs systèmes de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SSE) existants.

Grâce à son expertise en gestion sociale et ses 20 années d'expérience sur le terrain avec des systèmes SSE, ÉEM est en mesure de fournir à ses clients des concepts précis visant à mettre sur pied, déployer, vérifier et améliorer des SGS.

L'une des fonctions essentielles d'un SGS consiste à assurer une implication efficace des parties prenantes, et cela afin d'améliorer la performance sociale d'une entreprise. Les données découlant de l'implication des parties prenantes peuvent devenir très nombreuses et les engagements peuvent facilement être oubliés. Sans les outils de gestion de données qui constituent le fondement d'un SGS solide, les activités liées à l'implication des parties prenantes risquent souvent :

-
d'être mal planifiées et mal alignées sur les objectifs d'affaires;

-
de produire des données en l'absence de plans ou de capacités de gestion;

-
de perdre de la mémoire institutionnelle; et

-

de ne pas pouvoir effectuer le suivi des attentes, des engagements, des enjeux et des profils des parties prenantes au

fur et à mesure que ceux-ci évoluent dans le temps.

Afin d'améliorer notre offre relative à l'implication des parties prenantes et de fournir à nos clients les meilleurs outils de performance sociale, ÉEM s'est associée à Jurat, un important fournisseur de solutions informatiques de gestion des parties prenantes.

Le produit créé par l'entreprise, également nommé Jurat, est une approche systématisée offerte par le biais d'une solution logicielle. Cette dernière est conçue pour fournir de solides processus de documentation et d'établissement de rapports relativement à l'implication des parties prenantes. Ce produit combine les meilleures pratiques de l'industrie, une interface intuitive et des modèles utiles dans un seul progiciel.

Jurat traite les parties prenantes au moyen d'un cadre multidimensionnel qui gère les données de base telles que :

- les plaintes et les objections (formelles ou informelles);

-

les demandes de renseignements (souvent négligées et oubliées);

-

les engagements (ceux qui sont pris et lorsqu'ils sont dus),

-

le financement (demandes et investissements); et

-

les détails concernant le moment où les renseignements relatifs aux parties prenantes ont été consultés ou

téléchargés (par qui, quand et pourquoi?).

Le logiciel permet aux organisations de centraliser les données relatives à l'implication des parties prenantes dans une base de données unique, de partager l'information de façon cohérente, de préserver le savoir collectif et d'établir des rapports globaux pour l'ensemble de l'organisation.

ÉEM aide les entreprises à implanter Jurat en examinant leurs processus d'implication, leurs pratiques de collecte et de stockage des données ainsi que les politiques connexes. Une fois le logiciel installé, notre partenariat facilite son implantation ainsi que la migration des données tout en fournissant du soutien pour l'établissement des rapports et la réévaluation.